

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 37 (1929)

Heft: 2

Artikel: Les sourds-muets

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-556371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dienst erweisen. Es wäre auch eine ungeahnte Hilfe für eine taugliche Alkoholgesetzgebung. Neben dem Obstbau muß unbedingt

die Obstverwertung ernst und wichtig genommen werden. Aber das Spiritbrennen sollte heute das Letzte sein!

Les sourds-muets.

Les auteurs sont divisés sur la question de savoir quelle est la proportion des sourds-muets de naissance et ceux qui le deviennent de bonne heure, à la suite de maladies auriculaires mal soignées, de fièvres graves, de méningites, etc. Il n'est, cependant, pas douteux que les surdités acquises sont bien plus fréquentes. A la suite des nombreuses maladies infantiles qui retentissent sur l'organe de l'audition, un sujet très jeune, appartenant à une population montagnaise, dépourvue de tout médecin, devient, un beau jour, plus ou moins sourd. Il est fatalement condamné à être muet. Il ne parle pas parce qu'il n'entend pas. Voilà pourquoi les sourds-muets sont plus fréquents chez les pauvres et dans les campagnes que chez les riches et dans les villes. La surdi-mutité congénitale est un résultat de l'hérédité, des mariages consanguins, de l'alcoolisme, ou bien d'une monstruosité consistant dans l'absence totale ou partielle de l'organe de l'ouïe; dans ce dernier cas, la surdité coïncide avec la cécité, le bec de lièvre, le pied bot, le crétinisme et d'autres malformations congénitales. Quant à la surdi-mutité acquise, elle dérive des maladies qui atteignent, dans la première enfance, le système nerveux (méningite, convulsions, fièvres graves) ou l'organe auditif lui-même (catarrhes du nez et de la gorge, coups sur la tête, maladies de la bouche et des dents, etc.).

Si la surdi-mutité existe souvent chez l'idiot et le crétin, il faut bien reconnaître, néanmoins, qu'il est des sourds-muets fort intelligents et très perfectibles, dont il

serait injuste de priver la société moderne. Chez les anciens, ces malheureux étaient méprisés comme des idiots, isolés des affaires publiques, dépouillés de tous leurs droits et considérés comme des êtres privés de raison. Bonnet, Péreire, l'abbé de l'Epée et Heinicke sont les illustres noms auxquels les sourds-muets doivent leur affranchissement intellectuel. Avant 1765, les écoles pour les sourds-muets n'existaient pas, et ces malheureux vivaient dans les ténèbres de l'ignorance et dans la haine de la société marâtre où ils étaient plongés. A cette époque, l'abbé de l'Epée fonda l'enseignement par les signes et par les gestes, pendant qu'Heinicke préconisait plutôt la méthode orale ou par articulation.

C'est à elle, aujourd'hui, que les esprits progressistes donnent surtout la préférence. Cette méthode permet au sourd-muet congénital de parler véritablement et de lire la parole sur les lèvres, ce qui lui donne droit de domicile dans la société de tous, et non pas seulement dans la société de ses semblables. En outre, cette méthode est la seule qui puisse restituer véritablement au sourd-muet le sens intime du langage; lui permettre une instruction étendue et une carrière indépendante: « Il cesse ainsi d'émarger au budget de la bienfaisance publique et d'être à charge à lui-même et à ses concitoyens. » Quoi de plus admirable comme résultat économique et social?

L'exercice de la parole est très salubre aux enfants sourds-muets; la respiration se fait mieux, l'exercice développe les poumons, régularise la circulation et for-

tifie par conséquent tout l'organisme. L'enseignement se fait sous forme de jeux et d'exercices gymnastiques d'abord; puis les mouvements sont restreints aux doigts et à la face, et l'attention de l'enfant se dirige exclusivement sur le visage du professeur, sur les mouvements des yeux, des lèvres, de la mâchoire, de la glotte, jusqu'aux tremblements imperceptibles des joues et des narines.

Puis, le sourd, sachant lire sur les lèvres, arrive par comparaison à des émissions phonétiques; on passe alors aux leçons de

choses. Finalement, après un travail de huit années consécutives, il arrive, soit de vive voix, soit par écrit, à savoir rendre compte des principaux événements de la vie humaine, à posséder parfaitement toutes les notions de l'enseignement primaire supérieur, à comprendre nettement les communications d'autrui, enfin à être à même de continuer à s'instruire par la conversation et la lecture.

Tels sont les magnifiques résultats auxquels on peut arriver par l'enseignement oral intelligemment donné aux sourds-muets.

Wir Schwerhörigen und die Arbeitslosigkeit.

Unter diesem Titel veröffentlicht Herr Jakob Schmid, ein eifriges Mitglied des Samaritervereins Bazenhaid-Lütisburg, im „Toggenburgischen Volksblatt“ nachfolgenden lebenswahren und beachtenswerten Artikel, den wir zweckmäßig auch der großen schweizerischen Samariterlesegemeinde zur Kenntnis und Beachtung bringen möchten. Dann möchten wir aber auch im Sinne der Ausführungen Schmid's weitergehen und die Frage aufwerfen, ob eine angeregte schweizerische Arbeitsvermittlungsstelle für Schwerhörige praktisch nicht durch das Rote Kreuz in Verbindung mit unseres Wissens bereits bestehenden Organisationen für Schwerhörige („Sepheta“) geschaffen werden könnte. Mit der Schaffung einer solchen Vermittlungsstelle allein wäre freilich der Sache noch nicht gedient, es hieße dann auch noch, praktisch mitarbeiten an diesen menschenfreundlichen Bestrebungen und mithelfen, allenthalben bezüglichliche Vorurteile über Schwerhörige zu zerstreuen. Und das letztere wäre unseres Erachtens auch eine dankbare und edle Mitarbeit und Kleinarbeit von örtlichen Samaritervereinen. Der erwähnte Artikel Schmid's, dem wir im Interesse der guten Sache die weiteste Verbreitung wünschen

möchten und den wir auch zur Verbreitung in der Lokalpresse empfehlen, hat folgenden Wortlaut:

„Unter diesem Titel wünschte ich, ein Thema anzuschneiden, das etwas mehr als bisher beachtet werden dürfte. Die Arbeitslosigkeit, unter der jetzt wieder so viele leiden, betrifft uns Schwerhörige besonders stark. Selbst wenn verschiedene Industrien Hochbetrieb aufweisen, werden wir, wenn wir uns um geeignete Arbeit umsehen wollen, kalt lächelnd und mit dem obligaten Achselzucken abgewiesen. Warum werden wir abgewiesen? Weil angeblicherweise ein Schwerhöriger für Fabrikarbeit nicht tauglich sei. Es ist sehr schade, daß sich noch niemand öffentlich über diese Frage geäußert hat. Ich selber stelle verschiedene Behauptungen und Beweise auf, daß ein Schwerhöriger ebenso gut Fabrikarbeit verrichten könnte wie jeder andere. Erstens ist ein Schwerhöriger ruhiger und aber auch kaltblütiger als Guthörende. Sie sind aber auch arbeitsam und erwiesenermaßen weniger beeinflusbar als solche, welche alle ihre Sinne vollwertig haben. Den Einwand, daß ein Schwerhöriger auch geistig zurückgeblieben sei, lasse ich unter keinen Umständen gelten. Es ist erwiesen, daß viele Schwerhörige es zu Be-